

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2001**

**9 ET 10 JUIN 2001**

**VICTORIA (COLOMBIE-BRITANNIQUE)**

**PROCÈS-VERBAL**

### **PRÉSENCES**

Parmi les 737 personnes inscrites, on compte 299 délégué(e)s et 109 suppléant(e)s. Les autres personnes sont des observateurs et observatrices, du personnel des coopératives d'habitation, des membres de comités de la FHCC, des organismes associés, des animateurs et animatrices d'ateliers, des bénévoles, des invités, les participant(e)s au Programme jeunesse, des commanditaires, les membres du Conseil d'administration, les membres du Conseil de l'Ontario et le personnel de la FHCC.

### **COMMANDITAIRES**

Société canadienne d'hypothèques et de logement, Canadian Travel Co-op, Canon Canada, Les Coopérateurs, HB Gestion d'assurance collective limitée, Prentice Yates & Clark, Primus Canada, Print Action, Sprint Canada.

### **INVITÉ(E)S**

Maire suppléant David McLean (Victoria); Deborah Taylor (Société canadienne d'hypothèques et de logement); Lorraine Verokosky (Société canadienne d'hypothèques et de logement, Colombie-Britannique); Jovito Torrero, Danny Consuegra, Zimel Magallano et Sarah Redoblado (Abri international); Dennis Deters, Suzanne Longpré et Dennis Van Der Haegan (Les Coopérateurs); Pearl Graham (Canadian Co-operative Association); Gerry Kennedy (Newfoundland and Labrador Housing Corporation); Paul Moran et Beth Ferrone (HB Gestion d'assurance collective limitée); Barry Hutchins (Morneau Sobeco); J.J Pauze, Charlie Petralito, David Robertson et John Tory (Prentice Yates & Clark); Bryan Orr (Sprint Canada inc.); Henry Camp (Capital Region Housing Corporation, Colombie-Britannique); Brian Zelle, comptable agréé; et Danielle Cécile, directrice générale, Fonds de stabilisation fédéral des coopératives d'habitation.

## **ACTIVITÉS SPÉCIALES**

Danielle Cécile est nommée membre honoraire associée à vie de la FHCC. Wes Hosler et Alexandra Wilson lui remettent un certificat.

David Lach (Vancouver) reçoit le Prix de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour une contribution remarquable à l'habitation coopérative, qui lui est remis par Deborah Taylor, directrice, Programmes de logements subventionnés, Société canadienne d'hypothèques et de logement.

L'Asgard Green Co-operative Homes (Kitchener, Ontario) a reçu le Prix Jim MacDonald pour le changement social. Mark Paul, directeur, Central Ontario Co-operative Housing Federation, a accepté le prix, qui est accompagné d'un chèque de 500 \$ de la FHCC au nom de la coopérative.

La liste des coopératives d'habitation qui ont reçu un prix en reconnaissance de leurs 20 années d'adhésion à la FHCC est annexée.

## **SECTION I. PROCÉDURES PRÉLIMINAIRES**

### **1. Ouverture de la séance**

Le président Wes Hosler ouvre la séance à 9 h 10, le 9 juin 2001, et souhaite la bienvenue à la 33<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la FHCC.

### **2. Présentations**

Le président présente les invité(e)s ainsi que les membres du Conseil d'administration de la FHCC, du Conseil de l'Ontario, du Comité des finances, du Comité des résolutions et du Comité des mises en candidatures, de même que le président du Forum consultatif du Manitoba.

Le président souligne que cette année, les délégués seront invités à nommer un président et un vice-président pour assurer la conduite de la réunion d'affaires.

### **3. Nomination des coprésidents de l'assemblée**

- **P/S** Comeault (Village canadien) / Shephard (David B. Archer)

**QUE** Bruce Woodrow soit nommé président et que Noreen Dunphy soit nommée vice-présidente de l'assemblée générale annuelle 2001.

## **ADOPTÉE**

Au nom des membres de la FHCC, on remet à Bruce Woodrow un masque autochtone sculpté pour le remercier de son appui continu au mouvement de l'habitation coopérative.

### **4. Preuve de la convocation de l'assemblée**

Le président attire l'attention des délégués sur l'«Avis de convocation officiel envoyé aux membres de la FHCC» contenu dans le livre d'information sur l'assemblée annuelle. Cet avis a été envoyé conformément aux règlements à tous les membres de la FHCC avant l'assemblée annuelle.

### **5. Commentaires du président**

Le président passe en revue les règles de procédure utilisées aux assemblées annuelles de la FHCC et explique comment utiliser les cartons de vote distribués aux délégué(e)s. Il décrit le rôle du Comité des résolutions et ajoute qu'à mesure que les amendements aux résolutions sont reçus et traités par le comité, ils seront affichés sur le babillard à l'extérieur de la salle de réunion.

Le président précise que, chaque année à l'assemblée annuelle, les participants et participantes à l'AGA de la FHCC sont invité(e)s à faire des dons aux organismes qui viennent en aide aux sans-abri. Cette année, le don ira à deux organismes de la Colombie-Britannique : le Mustard Seed Food Bank et le Look Out Emergency Aid Society.

Le président annonce également qu'un rassemblement en faveur du logement à prix abordable aura lieu sur les terrains de la législature de la Colombie-Britannique, de 11 h 30 à 12 h 30, le 9 juin 2001.

### **6. Vérification du quorum**

Nick Sidor, le secrétaire général de la Fédération, informe les délégué(e)s qu'il faut 15 p. 100 des membres admissibles de la FHCC pour constituer le quorum. À la date d'envoi de l'avis de convocation officiel de l'assemblée annuelle, la FHCC comptait 805 membres. En tout, 299 délégué(e)s sont inscrit(e)s à l'assemblée annuelle 2001. Le quorum est donc atteint.

### **7. Adoption de l'ordre du jour**

Le président présente les amendements proposés à l'ordre du jour distribué. À 11 h 30, l'assemblée ajournera son débat sur les résolutions pour entendre un rapport sur les relations gouvernementales avant le rassemblement sur le logement abordable à l'heure du midi. À 16 h 20, il y aura la remise du Prix de la SCHL pour une contribution remarquable, suivie du tirage de la Librairie de l'habitation coopérative, de la remise du prix de la Central Ontario Co-operative Housing Federation et d'un rapport du Comité

des mises en candidatures. La séance de l'après-midi se terminera par l'élection des représentants régionaux du Conseil d'administration et des membres du Comité des finances. Le vote pour les postes extraordinaires et la suite du débat sur les résolutions auront lieu le 10 juin.

- **P/S** Winkler (CHF-BC) / Mann (Priory Square)

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec les modifications apportées.

**ADOPTÉE**

## **8. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2000**

Le président rappelle aux délégué(e)s que, conformément à la préférence manifestée par nos membres de distribuer moins de papier, le procès-verbal de l'assemblée annuelle 2000 n'est pas inclus dans le livre d'information, mais qu'il a été affiché sur le site Web de la FHCC pour que nos membres puissent le télécharger. Il précise que le procès-verbal de l'AGA 2000 est disponible sur place à l'assemblée pour les personnes qui en veulent une copie.

- **P/S** Yetman (Frank McLoughlin) / Reardon (METTA)

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2000 soit approuvé tel que distribué.

**ADOPTÉE**

## **SECTION II. RAPPORTS ET EXPOSÉS**

### **1. Rapport annuel des membres du Conseil d'administration**

Wes Hosler, le président, passe en revue le rapport annuel 2000 de la FHCC qui a été distribué aux membres. Il souligne les principaux secteurs d'intervention de la FHCC au cours de la dernière année : renforcer le mouvement de l'habitation coopérative, protéger la sécurité à long terme des coopératives d'habitation et offrir un bon service aux membres.

Le président souligne que les élections fédérales de novembre 2000 ont permis à la FHCC de s'adresser à tous les partis fédéraux et de mettre en lumière le besoin croissant pour de nouveaux logements à prix abordable au Canada. Ce travail s'est poursuivi et il sera renforcé par le rassemblement sur le logement à prix abordable.

M. Hosler fait état des négociations avec le gouvernement fédéral au sujet de la proposition du mouvement en vue de créer une agence sans but lucratif pour administrer

les programmes de coopératives d'habitation. Il annonce qu'un employé temporaire a été embauché pour aider les coopératives membres en Colombie-Britannique qui éprouvent des problèmes d'infiltration d'eau. Il souligne que les participants recevront un rapport à ce sujet plus tard pendant l'assemblée.

Le site Web de la FHCC comporte maintenant des groupes de discussion pour les membres des coopératives à l'échelle du pays. Nos membres sont invités à fournir des commentaires au sujet du site. Le président remercie ceux qui se sont joints au Réseau des membres et qui ont participé au secteur «On parle coop». Il souligne que les programmes d'assurance-habitation et de biens personnels continuent d'offrir une excellente protection à un bon prix.

Le président rend hommage à Thom Armstrong, qui a récemment quitté le personnel de la FHCC pour accepter le poste de directeur général de la CHF-BC. Il remercie M. Armstrong pour sa contribution remarquable au mouvement coopératif pendant ses 12 ans de travail à la FHCC.

## **2. Rapport du Comité de médiation**

Wendy Huggan, la représentante autochtone au Conseil d'administration de la FHCC, présente les membres du Comité de médiation, qui sont Emil van der Poorten (Edmonton), Beverley Halls (Toronto) et Sue Moorhead (Vancouver). M<sup>me</sup> Huggan renvoie les délégué(e)s à la déclaration dans le livre d'information de l'assemblée générale annuelle au sujet du harcèlement et de la discrimination aux assemblées annuelles de la FHCC et elle décrit les activités du comité aux assemblées annuelles de 1999 et 2000. Elle précise que huit plaintes ont été reçues en 1999, dont sept ont été réglées sur place à la satisfaction de toutes les parties en cause. Aucune plainte n'a été reçue en 2000.

## **3. Rapport du Comité sur la diversité**

Wendy Huggan et Charles Ng, le président du Comité sur la diversité, présentent les membres du comité, qui sont : Naguib Buendia (Vancouver), Emil van der Poorten (Edmonton), Beverley Halls (Ontario) et Wendy Huggan (représentante du Conseil d'administration de la FHCC au comité), ainsi que Nicholas Gazzard et Penelope Winter, les employés de la FHCC qui siègent au comité.

M. Ng précise qu'il y a un poste vacant au sein du comité. Il informe les délégué(e)s qu'un avis sera envoyé aux coopératives membres. Les personnes intéressées à se joindre au comité peuvent communiquer avec Penelope Winter, au bureau de la Région de l'Ontario de la FHCC.

M. Ng souligne également qu'il est possible de prendre part aux discussions sur les questions de diversité par le biais de la section «On parle coop» du Réseau des membres sur le site Web de la FHCC.

#### **4. Rapport sur le suivi donné aux résolutions de l'assemblée générale annuelle 2000**

Debbie Saidman, vice-présidente, présente le rapport du Conseil d'administration sur le suivi donné aux résolutions examinées à l'assemblée annuelle 2000.

Wayne Callaghan, coprésident du Comité de la CHF-BC pour les coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau, et Donna Charbonneau, représentante régionale de l'Ontario, décrivent les dommages causés par l'infiltration d'eau dans les coopératives de la Colombie-Britannique. Bon nombre des coopératives touchées ont été approuvées pour recevoir une aide financière du Homeowner Protection Office de la province, qui paiera les intérêts sur les prêts hypothécaires de deuxième rang contractés pour payer les réparations. Mais seule la Société canadienne d'hypothèques et de logement peut offrir un financement additionnel si les coopératives ne peuvent pas effectuer les paiements d'un prêt hypothécaire de deuxième rang. Les approbations de la SCHL prennent du temps à arriver. Seulement quatre coopératives ont reçu de l'aide jusqu'à maintenant, et aucune n'en a reçu depuis les élections fédérales de 2000.

M. Callaghan précise que le Comité de la CHF-BC pour les coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau se réunit régulièrement pour échanger de l'information et élaborer des stratégies. Il souligne que les membres de la FHCC ont demandé à ce que les problèmes de ces coopératives reçoivent une attention nationale.

Roland Nogue, un employé de la FHCC, travaille avec le personnel de la CHF-BC et des bénévoles pour aider les coopératives touchées à évaluer leurs besoins de réparation et à trouver des solutions pratiques. M. Nogue souligne que le bureau de la SCHL en Colombie-Britannique a accepté de faire partie d'un comité mixte composé de représentants de la SCHL, de la CHF-BC et de la FHCC. Ce comité fournira une tribune qui permettra aux trois organismes de travailler ensemble pour régler le problème de ces coopératives.

Le comité a tenu sa première réunion au début de l'année. M. Callaghan souligne qu'il faudrait plusieurs millions de dollars pour réparer les problèmes d'enveloppe du bâtiment. Il a terminé en demandant que le mouvement continue de maintenir la pression sur le gouvernement fédéral.

#### **5. Comité d'action politique**

David Howard, coprésident du Comité d'examen de l'action politique, décrit les activités du comité, précisant que, lors de l'assemblée annuelle de l'an dernier, les membres avaient adopté une résolution d'urgence visant à créer un comité spécial dirigé par les membres pour examiner l'action politique. Le comité a été mis sur pied à l'automne 2000 avec le mandat d'examiner les programmes d'action politique de la Fédération nationale et de la Région de l'Ontario.

M. Howard présente les membres du comité : Jim Emms (Colombie-Britannique), coprésident; Michelle Arscott (Toronto); Dennis Bradshaw (Brantford); Janine MacDonald, présidente, sous-comité de l'Ontario (Peterborough); Rob Hutchison (Kingston); Lynn Brinovz (Nouvelle-Écosse); Mike Alsop (Colombie-Britannique, sud de la province); Ruth Reynolds (Île de Vancouver); Keith Harding (Edmonton); Betty Jensen (Calgary); Sandy Francis (Winnipeg); Mike Klein, vice-président, Conseil de l'Ontario; Debbie Saidman et Tony Legare, Conseil d'administration de la FHCC. Il remercie le personnel de la FHCC pour son appui au comité.

M. Howard précise que le comité se réunit dans un secteur de discussion privé sur le site Web de la FHCC. Un secteur de discussion public sera créé afin que les membres des coopératives à l'échelle du Canada puissent discuter des activités politiques de la FHCC. M. Howard invite les membres à partager leurs réflexions au sujet de l'action politique.

Le comité a limité son examen à cinq questions :

- les priorités de la FHCC et les activités politiques connexes sont-elles compatibles avec l'énoncé de mission et le mandat de la FHCC?
- le plan d'action politique de la FHCC pour 2002 est-il conforme à l'énoncé de mission et au mandat de la FHCC?
- la FHCC a-t-elle été efficace pour chercher à atteindre les priorités politiques de ses membres et, dans ce cas, comment?
- la FHCC aurait-elle pu avoir été plus efficace pour chercher à atteindre les priorités politiques de ses membres et, dans ce cas, comment?
- quels autres conseils le comité a-t-il fournis au sujet des priorités politiques ou du plan opérationnel de la FHCC?

M. Howard souligne que, même si le comité n'est pas encore prêt à présenter des recommandations finales, trois secteurs ont été identifiés pour des discussions plus approfondies :

- la communication au sein de la FHCC;
- l'affectation de ressources pour atteindre les priorités en matière de relations gouvernementales; et
- la participation de tous les échelons du mouvement coopératif à l'action politique.

Le comité prévoit présenter son rapport final au Conseil d'administration et au Conseil de l'Ontario à leur réunion de planification en septembre et aux membres l'année prochaine à l'assemblée annuelle 2002.

En réponse à une demande de l'auditoire, Debbie Saidman explique que la Co-operative Housing Federation of British Columbia et la FHCC ont convenu que Thom Armstrong de la CHF-BC et Merrilee Robson de la FHCC donneraient des avis au Conseil

d'administration au sujet des possibilités politiques qui pourraient survenir pendant la présente assemblée annuelle.

## **6. Rapport du Comité des candidatures**

Bruce Little, le président du Comité des candidatures, présente les autres membres du comité : Mel Willis et Wendy Huggan (Conseil d'administration), et Marg Uhelak (Conseil de l'Ontario). Il annonce que les mises en candidatures sont acceptées pour les postes suivants :

### **Conseil d'administration**

Alberta/Territoires du Nord-Ouest  
Saskatchewan  
Québec  
Île-du-Prince-Édouard  
Quatre postes extraordinaires

### **Comité des finances**

Un poste

M. Little mentionne les candidatures proposées jusqu'à maintenant et précise que les mises en candidatures pour tous les postes resteront ouvertes jusqu'au moment de l'élection.

## **7. Rapport sur les relations gouvernementales**

Wes Hosler présente le rapport sur les relations gouvernementales et décrit les principaux secteurs du travail d'action politique de la FHCC au cours de la dernière année : la campagne en vue d'obtenir une agence nationale, la crise des coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau en Colombie-Britannique, ainsi que la réforme et le transfert du logement social en Ontario. Il décrit ensuite les initiatives de la FHCC dans la lutte pour le logement à prix abordable au Canada.

Depuis 1992, précise-t-il, seuls la Colombie-Britannique et le Québec ont continué de financer de nouvelles coopératives d'habitation. Notre mouvement a demandé à tous les paliers de gouvernement de répondre au besoin crucial et croissant de logements à prix abordable. Au cours de la dernière année, la FHCC a participé aux dossiers du logement et des sans-abri sur deux fronts : elle a servi de secrétariat pour la Coalition nationale pour le logement et l'itinérance et elle a fait des démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander d'engager de nouveaux fonds pour le logement abordable.

Même s'il semble que de nouveaux fonds fédéraux seront disponibles pour le logement, les membres de la FHCC doivent quand même continuer de demander au gouvernement

fédéral de veiller à ce que les nouveaux logements construits soient abordables pour les ménages à faible et modeste revenu. La FHCC demande au gouvernement d'engager au moins la somme de 680 millions de dollars pendant quatre ans promise au cours des dernières élections.

M. Hosler termine en encourageant les délégué(e)s à se joindre au rassemblement en faveur du logement abordable sur les terrains de la législature de la Colombie-Britannique. Il demande aux membres de la FHCC de s'assurer que la voix des coopératives est entendue dans toute nouvelle décision concernant les dépenses de logement, et il affirme que la FHCC est engagée à l'endroit du logement abordable pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

**8. Abri international**

Olga Tasci, la présidente d'Abri international, décrit les activités d'Abri international. Elle présente Sarah Redoblado, la directrice générale d'Alterplan, qui amène les salutations de l'organisme et décrit le travail d'Alterplan aux Philippines.

**9. Forum jeunesse**

Les participants et participantes au Forum jeunesse font une présentation sur les sans-abri au Canada, la compréhension des besoins des jeunes et le renforcement des communautés qui est bien accueillie par l'assemblée. Ils remercient les parrains du Programme des jeunes dirigeants dans les coopératives de la Canadian Co-operative Association.

**10. Mountain View Housing Co-operative**

John Fair, de la Mountain View Housing Co-operative, parle de la perte des logements de 47 familles, le 16 février 2001, à la suite d'un incendie. Il remercie les participants et participantes pour leurs dons et leurs expressions d'appui.

**11. Monsieur et Madame FHCC**

Craig Hunter et Jason Moore décrivent l'excellente campagne de financement et de sensibilisation réalisée par Monsieur et Madame FHCC au cours de la dernière année, et présentent Monsieur et Madame FHCC pour 2001-2002.

**12. Gestion des risques**

Linda Stephenson, la chargée des Services commerciaux de la FHCC, présente une trousse de gestion des risques pour les coopératives qui participent au Programme d'assurance commerciale de la FHCC. Elle remercie Les Coopérateurs pour son aide dans la préparation de cette trousse.

### **13. Autres présentations**

Pearl Graham, la vice-présidente de la Canadian Co-operative Association, transmet les salutations de l'Association aux participants et participantes. Elle souligne que les coopératives canadiennes offrent plus de 160 000 emplois et que plus de 70 000 personnes offrent bénévolement de leur temps pour siéger à des conseils d'administration et à divers comités dans les coopératives du Canada. L'adhésion de la FHCC au mouvement coopératif plus global au Canada contribue à renforcer et à diversifier le mouvement coopératif.

M<sup>me</sup> Graham conclut en invitant les membres de la FHCC à assister au congrès national de la Canadian Co-operative Association, qui aura lieu à Saint John, au Nouveau-Brunswick, du 21 au 23 juin 2002.

### **14. Membres sortants du Conseil d'administration**

Les membres rendent hommage à Gary Panagiotidis et Debbie Saidman, membres sortants du Conseil d'administration, et Donna Charbonneau, Patricia Matthews et Wes Hosler leur remettent des certificats.

## **SECTION III. EXAMEN DES RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2001**

### **Résolutions présentées**

#### **1. Poste au Conseil d'administration pour représenter les lesbiennes, gais, bisexuels et transsexuels**

- **P/S** Reardon (Meadowgreen) / Comeault (Village canadien)

**QUE** le débat sur la résolution n° 1 soit clos.

#### **ADOPTÉE**

- **P/S** Blake (CHFT) / Ramirez (Garry Point)

**QUE** la FHCC accepte en principe de réserver un poste «extraordinaire» du Conseil d'administration pour une personne qui se reconnaît comme étant lesbienne, gaie, bisexuelle ou transsexuelle (LGBT);

**ET QUE** la FHCC demande au Conseil d'administration de se présenter à l'assemblée annuelle 2002 de la FHCC avec un règlement créant ce poste.

## **REJETÉE**

### **2. Logement à prix abordable**

- **P/S** Mann (Priory Square) / Zimmering (Community Housing Land Trust)

**QUE** la FHCC et ses membres demandent au gouvernement fédéral de financer un nouveau programme de logements à prix abordable pour les Canadiens et les Canadiennes, en collaboration avec les autres paliers de gouvernement ou seul, si nécessaire. Ce programme devrait :

- permettre de produire des logements coopératifs et sans but lucratif;
- offrir une aide suffisante pour faire baisser les droits d'occupation ou les loyers mensuels au niveau des loyers abordables dans les marchés du logement à l'échelle du pays;
- prévoir des suppléments au loyer ou d'autres mécanismes pour permettre aux nouvelles coopératives d'habitation et aux autres fournisseurs de logements sans but lucratif de réduire les droits d'occupation mensuels pour les ménages à faible revenu;
- offrir une assurance hypothécaire à un taux abordable ainsi que des moyens de niveler les coûts d'intérêts hypothécaires avec le temps;

**QUE** nous demandions au gouvernement fédéral d'affecter au moins les 670 millions de dollars qu'il a promis en aide lors de la dernière campagne électorale pour de nouveaux logements à prix abordable, comme mesure initiale;

**ET QUE** nous demandions au gouvernement fédéral de renouveler et de renforcer son engagement à aider des milliers de Canadiens et Canadiennes sans abri, ou qui risquent de le devenir, à trouver un logement sûr.

## **ADOPTÉE**

### **3. Assurer notre avenir**

Le Conseil d'administration présente la résolution n° 3. À l'assemblée annuelle de 1998, nos membres avaient demandé au Conseil d'administration de proposer des choix pour garantir l'abordabilité et le caractère sans but lucratif des coopératives à l'avenir.

Les amendements suivants à la résolution n° 3 sont examinés :

- **P/S** Browne (Peggy & Andrew Brewin) / Budd (Windfield)

**QUE** le paragraphe 9 devienne le paragraphe 10 et que le nouveau paragraphe ci-après soit ajouté comme nouveau paragraphe 9 :

**QUE** la FHCC cherche en priorité à aider ses membres à mettre en place un fonds d'aide qui serait financé à l'interne.

#### **ADOPTÉE**

- **P/S** Zimmering (Community Housing Land Trust ) / Kitchen (Lore Krill)

**QUE** les mots «actuelles et futures» soient ajoutés après les mots «coopératives d'habitation» au début de la clause 4, afin qu'elle se lise comme suit :

**QUE** les coopératives d'habitation actuelles et futures soient encouragées...;

**QUE** les mots «actuelles et futures» soient ajoutés après les mots «coopératives d'habitation» à la clause 6, afin qu'elle se lise comme suit :

**QUE**, dans la mesure du possible, les coopératives d'habitation actuelles et futures s'engagent...

#### **ADOPTÉE**

- **P/S** Dos Santos (Sundance) / Knight (Riverdale)

**QUE** le paragraphe 10 devienne le paragraphe 11 et qu'un nouveau paragraphe 9 soit ajouté se lisant comme suit :

**QUE** la FHCC examine des mécanismes qui aideraient les coopératives construites sur des terrains loués à acheter ce terrain.

#### **ADOPTÉE**

Les délégué(e)s examinent ensuite la résolution avec les modifications apportées

- **P/S** Yetman (Frank McLoughlin) / Fair (Mountain View)

**QUE** le rapport du Conseil d'administration en réponse à la résolution n° 7 (Planifier pour l'avenir) de l'assemblée annuelle 1998 soit reçu;

**QUE** les coopératives d'habitation soient encouragées à renforcer, si nécessaire, leurs documents constitutifs pour s'assurer que leur vocation sans but lucratif demeure obligatoire et inaltérable;

**QUE** les coopératives d'habitation, avec l'aide de la FHCC et d'autres organismes du mouvement, soient encouragés à demander des modifications aux lois coopératives provinciales, si nécessaire, afin de s'assurer que les coopératives d'habitation utilisent leur actif à des fins non lucratives, à perpétuité;

**QUE** les coopératives d'habitation actuelles et futures soient encouragées à signer une entente de coopérative d'habitation sans but lucratif avec une entité extérieure appropriée qui restreint l'utilisation de leurs terrains à des fins de logement sans but lucratif à perpétuité, et que la FHCC aide ses membres en leur fournissant les outils nécessaires pour le faire;

**QUE** dans les régions où il existe des fiducies foncières pour les coopératives d'habitation, les coopératives soient encouragées à confier le titre de leurs terrains à la fiducie foncière ou à signer une clause restrictive avec la fiducie foncière, ayant pour effet dans un cas comme dans l'autre de limiter l'utilisation de leurs terrains à des fins de logement sans but lucratif à perpétuité;

**QUE**, dans la mesure du possible, les coopératives d'habitation actuelles et futures s'engagent à prévoir un bassin d'aide financé à l'interne pour aider les ménages à faible revenu à payer leurs droits d'occupation après que leurs conventions d'exploitation gouvernementales et leurs subventions prennent fin;

**QU'**à mesure que les conventions d'exploitation des coopératives prennent fin, la FHCC ainsi que ses fédérations et ses coopératives d'habitation membres demandent au gouvernement de mettre des ententes de supplément au loyer à la disposition des coopératives d'habitation;

**QUE** les coopératives d'habitation soient encouragées à planifier leur avenir à long terme par les moyens suivants :

- veiller à l'entretien courant et préventif de leur propriété;
- mettre en place des plans pour les réserves de remplacement et accroître les contributions aux réserves de remplacement, selon les besoins et dans la mesure du possible; et
- planifier la possibilité de réhypothéquer leur propriété, si c'est nécessaire, après que leur prêt hypothécaire actuel sera remboursé, afin de recueillir des fonds pour améliorer leur propriété;

**QUE** la FHCC cherche en priorité à aider ses membres à mettre en place un fonds d'aide qui serait financé à l'interne;

**QUE** la FHCC examine des mécanismes qui aideraient les coopératives construites sur des terrains loués à acheter ce terrain.

**ET QUE** la FHCC continue de fournir des conseils et des avis à ses membres pour les aider à mettre en place les mesures proposées dans la présente résolution.

**ADOPTÉE avec les modifications apportées**

**4. Frais d'inscription à l'AGA**

Le parrain accepte de renvoyer la résolution au Conseil d'administration de la FHCC.

- **P/S** Brouwer (Beaver Creek) / Armstrong (Pine Ridge)

**QUE** la résolution n° 4, Frais d'inscription à l'AGA, soit renvoyée au Conseil d'administration de la FHCC et que celui-ci fasse rapport aux membres à l'assemblée annuelle de 2002.

**RENOYÉE**

**5. Avantages sociaux pour les employé(e)s à la retraite**

- **P/S** Comeault (Village canadien) / Yetman (Frans McLoughlin)

**QUE** la FHCC négocie avec le Groupe d'assurances les Coopérateurs pour déterminer si les «employé(e)s à la retraite» peuvent participer au régime des avantages sociaux actuellement offert aux membres de la FHCC et, dans ce cas, à quel coût.

**ADOPTÉE**

**6. Accessibilité pour les personnes malentendantes (assemblée générale annuelle)**

Le parrain accepte l'amendement de bonne volonté suivant à la résolution n° 6 :

**QUE** la deuxième ligne du premier paragraphe soit modifiée pour se lire «notre communauté inclusive...»

- **P/S** Yewchuk (Innstead) / Wintker (CHF-BC)

**QUE** la FHCC prenne les mesures nécessaires pour s'assurer que toutes les assemblées annuelles soient accessibles aux personnes qui ont des handicaps, puisque notre communauté inclusive accueille tout le monde et n'exclut personne sur la base de leurs handicaps;

**QUE** la FHCC, en consultation avec des organismes représentant les personnes ayant divers handicaps, forme au moins un(e) employé(e) dans les questions d'accessibilité et fasse de cette personne la principale personne-ressource chargée de déterminer les

besoins d'accessibilité pour les assemblées;

**QUE** la FHCC établisse un budget suffisant pour les questions d'accessibilité;

**QUE** la FHCC demande à son employé(e) chargé(e) des questions d'accessibilité d'effectuer une vérification complète de l'accessibilité du lieu et de l'organisation avant chaque assemblée générale annuelle, en tenant compte du fait que les «handicaps» ne se limitent pas uniquement aux handicaps «physiques» ou «moteurs»;

**QUE** le Conseil d'administration et le personnel de la FHCC soient sensibles aux questions touchant les handicaps et l'accessibilité;

**ET QUE** si, pour quelque raison que ce soit, il est impossible d'assurer l'accessibilité, la FHCC informe les délégué(e)s à l'avance afin qu'ils puissent décider s'ils veulent ou non assister à l'assemblée annuelle et que, dans le cas où un(e) délégué(e) ne peut participer ou être présent(e) en raison d'un manque d'accessibilité, la FHCC rembourse les frais d'inscription.

**ADOPTÉE avec les modifications apportées**

**7. Accessibilité pour les personnes malentendantes (vidéos)**

- **P/S** Yewchuk (Innstead) / Yetman (Frank McLoughlin)

**QUE** la FHCC conserve deux copies sous-titrées de tous les vidéos existants;

**ET QUE** tout vidéo produit à l'avenir par la FHCC soit automatiquement sous-titré.

**ADOPTÉE**

On suggère que le Conseil d'administration examine la possibilité d'inclure l'utilisation de disques vidéo numériques.

**8. Normes relatives à la correspondance**

- **P/S** Kirkey (Byrne Creek) / Yetman (Frank McLoughlin)

**QUE** les membres du Conseil d'administration et/ou du personnel de la FHCC envoient un accusé de réception écrit pour toutes les demandes d'information écrites, questions et/ou plaintes formulées par les coopératives membres de la FHCC dans un délai de 15 jours ouvrables.

**ADOPTÉE**

## **9. Agence nationale indépendante**

Heather Ramsay, la représentante régionale de l'Île-du-Prince-Édouard, présente un rapport d'étape sur la campagne nationale en vue d'assurer l'avenir de l'habitation coopérative. La FHCC a proposé une nouvelle agence nationale pour administrer les programmes de coopératives d'habitation. Même si elle est liée au mouvement de l'habitation coopérative, l'agence fonctionnerait en marge du mouvement et du gouvernement. La nouvelle agence assumerait les tâches associées à la gestion du portefeuille des coopératives qui relèvent actuellement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, travaillant en partenariat avec un organisme parallèle au Québec.

En septembre 2000, la FHCC et les provinces intéressées ont été invitées par le gouvernement fédéral à se joindre à un groupe de travail chargé d'examiner la proposition. Une équipe régionale de bénévoles et d'employé(e)s a été mise sur pied pour représenter notre mouvement au sein du groupe de travail. La FHCC a aussi rencontré séparément des membres du personnel de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour discuter de l'agence. Nous avons demandé une rencontre avec le ministre fédéral Alfonso Gagliano pour obtenir son engagement en principe à l'endroit de l'agence proposée.

- **P/S** Gordon (AHCEO) / Armstrong (Pine Ridge)

**QUE** nous appuyons fermement la proposition du mouvement coopératif visant à créer une agence nationale indépendante pour administrer les programmes fédéraux et provinciaux de coopératives d'habitation.

**ADOPTÉE**

### **Résolutions tardives**

Trois résolutions tardives sont présentées à l'assemblée. Une de ces résolutions est considérée comme une résolution d'urgence par les délégué(e)s et est examinée à l'assemblée. Les deux autres sont renvoyées au Conseil d'administration pour être étudiées.

#### **L1. Modèles de rapports**

**RENVOYÉE** au Conseil d'administration pour être examinée.

#### **L2. Vote électronique à l'AGA de la FHCC**

- **P/S** McKay (NORCHA) / Nelson (SWOCHF)

**QUE** la résolution tardive n° 2 soit considérée comme une résolution d'urgence.

Le parrain indique que cette résolution est présentée aux membres à la lumière d'une résolution adoptée à l'assemblée des membres de la Région de l'Ontario qui permet le vote électronique pour l'élection du membre représentant le nord de l'Ontario au Conseil de l'Ontario.

**ADOPTÉE**

- **P/S** Comeault (Village canadien) / Westerlund (Heritage)

**QUE** le débat sur la résolution n° 2 soit clos.

**ADOPTÉE**

- **P/S** McKay (NORCHA) / Nelson (SWOCHF)

**QUE** le Conseil d'administration de la FHCC prépare un règlement conforme à la Loi fédérale sur les coopératives qui prévoit que, lorsque des coopératives ne peuvent envoyer de délégués à l'AGA de la FHCC, ces coopératives soient autorisées à voter aux élections par voie électronique, à la seule exception que les coopératives dans la ville hôte doivent avoir des délégués présents pour voter.

**REJETÉE**

**L3. Comité d'examen de l'action politique**

**RENVOYÉE** au Conseil d'administration pour être examinée.

**SECTION IV. RÉSOLUTIONS FINANCIÈRES**

**1. États financiers vérifiés de 2000**

Donna Charbonneau, la trésorière, passe en revue le rapport du vérificateur et les états financiers vérifiés pour l'année se terminant le 31 décembre 2000.

- **P/S** Burch (Don Area) / Fergus-Moore (Castlegreen)

**QUE** les états financiers vérifiés pour l'année se terminant le 31 décembre 2000 soient acceptés.

**ADOPTÉE**

**2. Nomination des vérificateurs**

- P/S Morales (Terrace) / Myjer (Village Green)

QUE la firme Marcil, Lavallée, Loyer et associés soit nommée à titre de vérificateurs externes de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada jusqu'au terme de la prochaine assemblée générale annuelle.

**ADOPTÉE**

**3. Budgets 2001**

- P/S Burch (Don Area) / Taylor (Glen Oaks)

QUE les budgets du Fonds de fonctionnement national et du Fonds national de dotation pour 2001, tels que préparés par le Conseil d'administration, soient acceptés.

**ADOPTÉE**

**4. Budgets 2002**

- P/S Burch (Don Area) / Halladay (Forty Third)

QUE les budgets du Fonds de fonctionnement national et du Fonds national de dotation pour l'exercice financier débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et se terminant le 31 décembre 2002 soient adoptés tels que présentés et que le barème ci-joint des cotisations des membres et des organismes associés pour l'an 2002 soit aussi adopté.

**ADOPTÉE**

**5. Prévisions financières triannuelles**

- P/S Browne (Peggy & Andrew Brewin) / Yetman (Frank McLoughlin)

QUE les prévisions financières pour la période allant de 2002 à 2004 soient acceptées.

**ADOPTÉE**

**6. États financiers du premier trimestre**

- P/S Troubridge (Westboine Park) / Sedor (Sarcee Meadow)

QUE les états financiers pour le premier trimestre de 2001 soient acceptés.

## SECTION V. ÉLECTIONS

### 1. Mises en candidatures

Deux autres rapports du Comité des candidatures sont présentés aux délégué(e)s.

À la fermeture de la période de mises en candidatures, les personnes suivantes sont déclarées candidat(e)s aux élections.

#### **Conseil d'administration**

##### Représentants régionaux :

Alberta/Territoires du Nord-Ouest	Emil van der Poorten Debbie Saidman
Saskatchewan	Laine Braden
Québec/Nunavut	René Daoust
Île-du-Prince-Édouard	Heather Ramsay

##### Membres extraordinaires:

Nadia Baraghi  
Isabel Evans  
Vince Hall  
David Howard  
Craig Hunter  
Patricia Matthews  
Mychol Scully

#### **Comité des finances**

Patricia Sibley

Nick Sidor, le directeur des élections, informe les participant(e)s qu'à une réunion des membres de la FHCC tenue en Nouvelle-Écosse le 21 avril, Susan Wells a été élue au Conseil d'administration à titre de représentante régionale.

Les personnes suivantes sont déclarées élues sans concurrent :

#### **Conseil d'administration**

Saskatchewan	Laine Braden
Québec/Nunavut	René Daoust
Île-du-Prince-Édouard	Heather Ramsay

#### **Comité des finances**

Patricia Sibley

Après avoir compté les bulletins de vote, le Comité des candidatures déclare Emil van der Poorten élu représentant régional de l'Alberta/Territoires du Nord-Ouest.

Après l'élection des membres extraordinaires, l'assemblée entend le rapport final du Comité des candidatures.

Nick Sidor déclare les candidats suivants élus :

Isabel Evans  
Vince Hall

David Howard  
Patricia Mathews

Patricia Mathews est élue pour un mandat d'un an

- **P/S** Morales (Terrace) / Biallecki (Quebec Manor)

**QUE** les bulletins de vote soient détruits.

**ADOPTÉE**

## **SECTION VI. QUESTIONS DIVERSES**

### **1. Assemblée annuelle de 2002**

Le drapeau arc-en-ciel est remis au Comité de planification de l'AGA 2002, et on leur souhaite une assemblée annuelle réussie à Hamilton, en Ontario, du 21 au 23 juin 2002.

### **2. Levée de la séance**

Puisqu'il n'y a plus d'autres sujets à débattre, le président déclare que l'assemblée est levée à 11 h 22, le dimanche 10 juin 2001.

**COPIE CONFORME** du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2001 de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada.

---

Président

---

Secrétaire d'assemblée